



IC NOTICE N°011-2021/PNUD-BF

RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT (E) NATIONAL(E) POUR LA CONDUITE D'UNE ETUDE SUR LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (N.I.E.S) POUR LA MISE EN PLACE DE QUATRE FERMES AGROECOLOGIQUES POLYVALENTES (FAEP)

Date : 12 avril 2021

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : PAMED

Durée de réalisation : 25 jours ouvrables

Lieu d'affectation : Boucle du Mouhoun et Centre Ouest

Votre soumission devra être déposée à l'adresse suivante :

Par email : offres.burkina@undp.org

Au plus tard : **Lundi 26 avril 2021 à 12 heures 00 GMT**

Les propositions, adressées à l'Operations Manager, doivent être envoyées à l'adresse ci-dessus indiquée, avec la mention « **Recrutement d'un(e) consultant (e) national(e) pour la Conduite d'une étude sur la Notice d'Impact Environnemental et Social (N.I.E.S) pour la mise en place de quatre fermes agroécologiques Polyvalentes (FAEP)** ».

La proposition technique devra comprendre : **Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée, une note de compréhension des TDRs, un curriculum vitae incluant au moins deux (02) références avec les adresses Emails.**

La proposition financière devra être élaboré suivant le format fourni en annexe.

Les propositions technique et financière doivent être soumises dans des documents séparés.

Les demandes de clarifications devront être transmises uniquement par écrit à l'adresse suivante : procurement.burkina@undp.org

Contexte et justification de l'étude

Le Programme d'Amélioration des Moyens d'Existence Durables en milieu rural dans les Régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre Ouest (PAMED/BMH-CO), issu du document pays du PNUD, est formulé par le PNUD en collaboration avec le Gouvernement. Il contribue à la mise en œuvre du PNDES, notamment son axe 3, plus particulièrement les Objectifs Stratégiques 3.1 : « développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable » et 3.5: « Inverser les tendances de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales ».

Le PAMED entend contribuer à réduire par des actions structurantes, la vulnérabilité croissante des populations rurales dans les zones ciblées. Les principaux résultats attendus sont : - (i) Les ressources naturelles sont durablement restaurées et gérées en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et à l'atteinte des cibles de CDN ; - (ii) Les capacités de production, de transformation et de conservation des ressources naturelles des acteurs (rices) ruraux (ales) sont accrues ; - (iii) Les acteurs (rices) mettent en œuvre une gouvernance efficace et durable des Ressources Naturelles. Pour ce faire, il s'appuie sur l'approche basée sur l'écosystème avec un focus sur la promotion de l'agroécologie. Les fermes agroécologiques qui seront promues combinent plusieurs paquets technologiques qui relèvent de l'agriculture intelligente prônée par les autorités et l'ensemble des acteurs (rices) du développement pour gérer durablement les terres agricoles. Outre la restauration rapide et durable de sols jadis stériles et



l'accroissement de la productivité agricole, ces fermes contribuent à la disponibilité du fourrage des animaux et à la cohésion sociale par une forte réduction des dégâts d'animaux sur les cultures.

L'efficacité de ces exploitations stabilisées par le programme sera renforcée d'une part, avec des sources d'eau (puits, forages, bassins de collecte des eaux de ruissellement) dont certains seront munis de moyens d'exhaure solaires et d'autre part, avec la technologie de jardins nutritifs en vue d'une production en toute saison. Les jardins nutritifs dédiés particulièrement aux femmes, favoriseront le reboisement individuel d'espèces utilitaires (baobab, moringa, etc.). Les fermes seront également couplées avec la technologie de bio-digesteur afin de réduire la consommation du combustible ligneux, tout en optimisant l'approvisionnement régulier en fumure organique de bonne qualité.

Afin de permettre la mise en place des fermes agroécologiques polyvalentes, le recrutement d'un consultant Individuel chargé de réaliser les Notices d'Impact Environnemental et Sociales (N.I.E.S) est initié.

Objectif général

L'objectif de cette évaluation environnementale et sociale vise à identifier, décrire et évaluer les enjeux environnementaux et sociaux significatifs et probables en vue de prendre en compte des diligences environnementales et sociales lors de la mise en place des fermes agroécologiques polyvalentes afin de garantir leur durabilité environnementale et sociale.

Livrables attendus

Les principaux résultats attendus à l'issue de la formation sont les suivants :

- Un rapport de cadrage ;
- A la suite de collecte de données primaires et secondaires auprès des parties prenantes, soumettre un document/rapport d'étude provisoire ;
- Le document final intégrant les amendements et suggestions formulés.

Qualification/Profil :

Qualification du Consultant (e)

Qualification académique : Avoir un diplôme de master II dans les domaines des sciences environnementales (écologie, biologie, botanique, foresterie, etc.), géographie, ou tout autre diplôme jugé équivalent et ayant l'environnement comme base ;

Expériences professionnelles du consultant (e)

- Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans la gestion environnementale et sociale de projets de développement (agricole, infrastructures, etc.) ;
- Avoir réalisé ou participé en tant qu'expert environnementaliste à au moins 10 études d'évaluation environnementale et sociale (évaluation environnementale et sociale stratégique ; cadre de gestion environnementale et sociale ; étude/constat d'impact environnemental et social ; audits environnementaux ; analyse de risques ; etc.) de projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers ;
- Avoir participé en tant qu'expert environnementaliste à des missions spécifiques de suivi et de surveillance environnementale et sociale de projets ou programmes ;

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques et la comparaison des propositions financières.

a. Les propositions techniques

Elles sont évaluées sur des critères suivants, conformément aux détails fournis dans les termes de référence.

- Qualification et expérience dans le domaine



- Plan de travail
- Méthodologie proposée et approche

b. Les propositions financières

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts.

Les offres financières seront comparées et une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

Note financière = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

NB : Seuls les consultants ayant obtenu une note technique d'au moins 70 points/100, verront leurs offres financières ouvertes. Cette note technique sera pondérée à 70% et la note financière pondérée à 30%.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Patrick Koussoubé
Operations Manager a.i

Signature :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Patrick Koussoubé', is written over a large, loopy blue scribble.

Date : 22/04/2021

057 167



Annexe 1 : Termes de Référence (Document séparé)

Handwritten marks and initials in the bottom left corner.



Programme d'Amélioration des Moyens d'Existence Durables en milieu rural dans les Régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest (PAMED/BMH - CO)

Recrutement de Consultant Individuel

--oo--

Conduire une étude sur la Notice d'Impact Environnemental et Social (N.I.E.S) pour la mise en place de quatre fermes agroécologiques Polyvalentes (FAEP)

--oo--

Termes de Référence

MARS 2021

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Burkina Faso, la détérioration de la sécurité alimentaire touche particulièrement les milieux ruraux, où l'agriculture, l'élevage et l'exploitation des ressources forestières, fauniques et halieutiques occupent 90% environ de la population active comme seul moyen d'existence. L'agriculture Burkinabè est le socle de son économie. A dominante familiale, elle est une agriculture de subsistance basée sur les céréales, conduite majoritairement sur des exploitations de 3-6 ha en moyenne, selon des pratiques arriérées et des moyens rudimentaires. Les sols, exploités de façon "minière" avec des techniques culturales inadaptées, l'usage anarchique et abusif d'intrants chimiques, se dégradent à un rythme vertigineux. Cette dégradation des terres et des sols aurait progressé de 113 000 ha/an entre 1983 et 1992, à 360.000 ha/an entre 1992 et 2000, pour être à 469 000 ha/an entre 2002 et 2013¹.

La situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent les populations rurales les place dans une extrême fragilité face aux attaques des groupes armés non-identifiés. Dans ce contexte de crise complexe et multidimensionnelle, il est essentiel de mener des activités visant à la fois à assurer la sécurité alimentaire, améliorer les moyens d'existence résilients des couches vulnérables des populations déplacées et celles des zones d'accueil. Investir dans des secteurs clés comme les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), l'agriculture et l'élevage productifs et durables est primordial pour prévenir et atténuer l'instrumentalisation et l'extension des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles entre populations vulnérables.

Le PNUD au Burkina Faso est engagé au côté du Gouvernement dans la mise en œuvre réussie du PNDES (2016-2020). Le Programme d'Amélioration des Moyens d'Existence Durables en milieu rural dans les Régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre Ouest (PAMED/BMH-CO), issu du document pays du PNUD, est formulé par le PNUD en collaboration avec le Gouvernement. Il contribue à la mise en œuvre du PNDES, notamment son axe 3, plus particulièrement les Objectifs Stratégiques 3.1 : « développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable » et 3.5: « Inverser les tendances de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales ».

Le PAMED entend contribuer à réduire par des actions structurantes, la vulnérabilité croissante des populations rurales dans les zones ciblées. Les principaux résultats attendus sont : - (i) Les ressources naturelles sont durablement restaurées et gérées en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et à l'atteinte des cibles de CDN ; - (ii) Les capacités de production, de transformation et de conservation des ressources naturelles des acteurs (rices) ruraux (ales) sont accrues ; - (iii) Les acteurs (rices) mettent en œuvre une gouvernance efficace et durable des Ressources Naturelles. Pour ce faire, il s'appuie sur l'approche basée sur l'écosystème avec un focus sur la promotion de l'agroécologie. Les fermes agroécologiques qui seront promues combinent plusieurs paquets technologiques qui relèvent de l'agriculture intelligente prônée par les autorités et l'ensemble des acteurs (rices) du développement pour gérer durablement les terres agricoles. Outre la restauration rapide et durable de sols jadis stériles et l'accroissement de la productivité agricole, ces fermes contribuent à la disponibilité du fourrage des animaux et à la cohésion sociale par une forte réduction des dégâts d'animaux sur les cultures.

L'efficacité de ces exploitations stabilisées par le programme sera renforcée d'une part, avec des sources d'eau (puits, forages, bassins de collecte des eaux de ruissellement) dont certains seront munis de moyens d'exhaure solaires et d'autre part, avec la technologie de jardins nutritifs en vue d'une production en toute saison. Les jardins nutritifs dédiés particulièrement aux femmes, favoriseront le reboisement individuel d'espèces utilitaires (baobab, moringa, etc.). Les fermes seront également couplées avec la technologie de bio-digesteur afin de réduire la consommation du combustible ligneux, tout en optimisant l'approvisionnement régulier en fumure organique de bonne qualité.

Les présents Termes de Références sont préparés afin de permettre le recrutement d'un consultant Individuel chargé de réaliser les Notices d'Impact Environnemental et Sociales (N.I.E.S) requises pour la mise en place des fermes agroécologiques polyvalentes.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif de cette évaluation environnementale et sociale vise à identifier, décrire et évaluer les enjeux environnementaux et sociaux significatifs et probables en vue de prendre en compte des diligences environnementales et sociales lors de la mise en place des fermes agroécologiques polyvalentes afin de garantir leur durabilité environnementale et sociale.

L'objectif principal de l'étude est d'identifier les éléments sensibles qui existent dans l'environnement des sites d'aménagement des fermes agroécologiques polyvalentes, de déterminer les activités d'aménagements susceptibles d'avoir des impacts sur l'environnement et les communautés, d'évaluer les risques et impacts potentiels et de recommander des mesures et actions de bonification des impacts et d'atténuation des impacts négatifs afin de garantir la durabilité environnementale et sociale des FAEP.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Réaliser une étude de la situation environnementale de référence et son évolution
- Organiser la participation publique à l'effet de prendre en compte les préoccupations des parties prenantes
- Identifier des opportunités et contraintes environnementales, sociales et sanitaires
- Déterminer les activités d'aménagements susceptibles d'avoir des impacts sur l'environnement et les communautés,
- Evaluer les risques et impacts potentiels
- Proposer des mesures de gestion des enjeux environnementaux et sociaux identifiés
- Elaborer des directives et guides de prise en compte des diligences environnementales et sociales lors de la mise en place des fermes agroécologiques polyvalentes
- Recommander des mesures et actions de bonification des impacts et d'atténuation des impacts négatifs afin de garantir la durabilité environnementale et sociale des FAEP

III. DESCRIPTION DE L'ACTION

Sous l'autorité directe de la Représentante Résidente Adjointe du PNUD et la supervision directe de la Team leader de l'Unité Environnement et Energie, le/la Spécialiste en sauvegardes environnementale et sociale exécutera ses mandats en parfaite collaboration avec les autres spécialistes et les animateurs terrain.

III.1. Consistance des travaux

Les travaux d'aménagement des FAEP concernent la réalisation de 04 fermes agroécologiques polyvalentes d'au moins de 05 hectares chacune dans les communes de Dédougou (10 ha), Fara (5ha), Gassan (5 ha) dans la région de la Boucle du Mouhoun et Dassa (5 ha) dans la région du centre ouest.

La consistance des travaux peut être résumée comme suit :

- Réalisation de forage positif de débit minimum 12 m³/h
- Soufflage et essai de pompage longue durée ;
- Fourniture et pose de grillage ;
- Pose de château d'eau ;
- Pose de conduites en PEHD et de pompes immergées ;
- Essai de débit ;
- Construction d'ouvrages de génie civil (Bassins d'irrigation, Bornes fontaines, d'abreuvoir, puits d'infiltration, superstructure) ;
- Pose de pompe immergée, de panneaux solaires et désinfection du forage ;
- Protection de la ferme par une plantation de haies vives défensives ;

III.2. Missions du consultant

La mission du consultant comprendra les activités suivantes :

- **Validation du plan de travail avec l'Equipe du PNUD et l'équipe de coordination du PAMED** : confirmation au démarrage du plan de travail, particulièrement en ce qui concerne les sites géographiques et les thèmes qui feront l'objet d'analyses plus spécifiques ainsi que des modalités précises d'intervention (participation publique à l'effet de prendre en compte les préoccupations des parties prenantes et des groupes et communautés potentiellement affectés, le processus de consultation, de préparation et de discussion des rapports d'étapes) ;
- **Description de la situation socio-environnementale de référence** : cela consistera à collecter, analyser et présenter les données de base relatives à l'état actuel environnemental et social des sites notamment une description analytique de l'environnement naturel, de de l'état social et du cadre juridique et institutionnel de mise en œuvre des FAEP ;
- **Analyse des impacts probables des travaux** : il s'agira d'identifier et évaluer les impacts aussi bien positifs que négatifs qui peuvent résulter de la réalisation des travaux. Le/la consultant(e) distinguera les impacts directs, indirects, cumulatifs, résiduels, et de façon quantitative toutefois que cela est pertinent. Il portera une attention particulière sur les impacts susceptibles d'être irréversibles. Le caractère plus ou moins significatif des impacts devra être déterminé en tenant compte de i) les points de vue et intérêts des concernés ; ii) les droits et intérêts des groupes sociaux vulnérables ; iii) les aspects sociaux, économiques et culturels ; iv) la conformité avec les règles et normes environnementales ; et v) la conformité avec les objectifs et politiques environnementaux et sociaux du Gouvernement, et les implications pour le développement durable.
- **Proposition de mesures de gestion des enjeux environnementaux et sociaux identifiés** : le/la Consultant(e) proposera des ajustements éventuels aux activités de réalisation des FAEP, notamment un plan de gestion des enjeux environnementaux et sociaux identifiés, en vue d'améliorer leurs impacts sociaux et environnementaux positifs. Il/elle définira des stratégies et procédures à mettre en œuvre tout au long de la durée des travaux en vue d'adopter des mesures préventives de gestion et de suivi environnemental et social pour éviter ou atténuer les impacts négatifs qui surviendraient pendant l'exploitation des ouvrages. Il/elle proposera un système simple de suivi-évaluation des impacts sociaux et environnementaux du sous-projet avec des indicateurs de suivi ainsi que les procédures et méthodologie d'évaluation correspondantes.
- Rédaction du rapport selon le canevas proposé en annexe au DECRET N°2015- 1187 /PRES-TRANS/PM/ MERH/MATD/MME/MS/MARHASA/MRA/ MICA/MHU/MIDT/MCT portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social.

III.3. Durée et déroulement

La consultation s'étendra sur un total de 25 jours ouvrables pour les quatre sites identifiés dans les communes de Dédougou, Fara, Gassan et Dassa.

IV. COMPETENCES DU (DE LA) CONSULTANT (E)

Valeurs intrinsèques

- Démonstre son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU ;
- Favoriser la vision, la mission, et les buts stratégiques du PNUD ;
- Démonstre sa capacité d'exercer dans un environnement ne tenant pas compte de la différence culturelle, de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité ;
- Démonstre la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude au travail en équipe et un esprit d'initiative développé.

Aptitudes sociales :

- Reconnaît et réagit de façon appropriée aux idées, aux intérêts et aux préoccupations des autres, donne du crédit à la contribution des autres ;
- Rend compte de ses actes devant le personnel (du programme et des partenaires) et devant les acteurs et bénéficiaires en ce qui concerne l'avancement du programme, les problèmes et la stratégie ;
- Respecte le savoir, la culture et la religion dans un environnement de travail multidisciplinaire.

Aptitudes opérationnelles :

Formation et expérience

Le/la spécialiste en sauvegarde environnementale doit :

- Avoir un diplôme de master II dans les domaines des sciences environnementales (écologie, biologie, botanique, foresterie, etc.), géographie, ou tout autre diplôme jugé équivalent et ayant l'environnement comme base ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans la gestion environnementale et sociale de projets de développement (agricole, infrastructures, etc.) ;
- Avoir réalisé ou participé en tant qu'expert environnementaliste à au moins 10 études d'évaluation environnementale et sociale (évaluation environnementale et sociale stratégique ; cadre de gestion environnementale et sociale ; étude/constat d'impact environnemental et social ; audits environnementaux ; analyse de risques ; etc.) de projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers ;
- Avoir participé en tant qu'expert environnementaliste à des missions spécifiques de suivi et de surveillance environnementale et sociale de projets ou programmes ;

Aptitudes et qualités

- Être familiarisé(e) avec les textes juridiques nationaux applicables en matière de sauvegarde environnementale ;
- Être familiarisé(e) avec les politiques en matière de sauvegarde environnementale et sociale de partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, BAD, PNUD, AFD...) ;
- Être capable de travailler sous pression et avoir une bonne aptitude à travailler en équipe ;
- Être organisé(e), rigoureux (se) et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Être capable d'effectuer des missions de terrain (screening, consultation des acteurs, suivi et contrôle) ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de communication en français ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point...).

V. CRITÈRES DE SELECTION DES OFFRES

À la suite de l'avis de diffusion, on s'attend à ce que le/ la consultant (e) individuel (le) qualifié (e) soumet sa proposition technique et financière. En conséquence, le/ la consultant (e) individuel (le) sera évalué (e) en fonction de l'analyse cumulative selon le scénario suivant :

- Pertinent / conforme/ acceptable, et
- Ayant obtenu le score le plus élevé d'un ensemble prédéterminé de critères spécifiques à la sollicitation. À cet égard, le poids respectif des propositions est le suivant :
 - a. Le poids des critères techniques est de 70 %
 - b. Le poids des critères financiers est de 30 %

Critères	Coef	Max. Point
Compétences techniques	70%	100
Qualification du Consultant (e) <ul style="list-style-type: none"> • Qualification académique : Master II dans les domaines des sciences environnementales (écologie, biologie, botanique, foresterie, etc.), géographie, ou tout autre diplôme jugé équivalent et ayant l'environnement comme base ; 		20 pts
Expériences professionnelles du consultant (e) <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 3 années d'expérience professionnelles progressives et pertinentes au niveau national dans la gestion environnementale et sociale de projets de développement (agricole, infrastructures, etc.) (20 points) ; • Avoir réalisé ou participé en tant qu'expert environnementaliste à au moins 03 études d'évaluation environnementale et sociale (évaluation environnementale et sociale stratégique ; cadre de gestion environnementale et sociale ; étude/constat d'impact environnemental et social ; audits environnementaux ; analyse de risques ; etc.) de projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers (10 points) ; • Avoir participé en tant qu'expert environnementaliste à des missions spécifiques de suivi et de surveillance environnementale et sociale de projets ou programmes (10 points) 		50 pts
Méthodologie <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension de l'étendue des travaux démontrée par des plan et approche globaux pour accomplir les tâches 		30 pts
Financière (plus basse offre/Offre*100)	30%	30
Total des points	Nombre de points technique * 70 % + nombre de point financier * 30 %	

VI. PRODUITS ET LIVRABLES ATTENDUS

No.	Livrable/ Produit	Durée	Revue et approbation
1	Sur la base des amendements, suggestions et recommandations en séance de cadrage, produire un rapport de cadrage.	3 jours après signature du contrat	PNUD
2	A la suite de collecte de données primaires et secondaires auprès des parties prenantes, soumettre un document/rapport d'étude provisoire prenant en compte : i) la description de la situation socio-environnementale de référence du site ; ii) l'analyse des impacts probables des travaux ; iii) la proposition de mesures de gestion des enjeux environnementaux et sociaux identifiés	3 semaines après le rapport de cadrage	PNUD
3	Soumettre le document final intégrant les amendements et suggestions formulés.	3 jours après réception des amendements des rapports provisoires	PNUD

VII. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

Le/la consultant (e) sera supervisé (e) par le Team Leader ai de l'Unité Environnement et Energie sous le leadership de la Représentante Résidente Adjointe du PNUD Burkina Faso.

Les paiements seront effectués après satisfaction des produits et livrables correspondants, certification du formulaire de paiement, l'acceptation et la confirmation de satisfaction des résultats par le Team Leader.

VI.1. SOUTIEN LOGISTIQUE ET ADMINISTRATIF

- a. le/la consultant (e) aura accès aux informations pertinentes nécessaires à l'exécution des tâches dans le cadre de cet engagement ;
- b. le/la consultant (e) sera responsable de la fourniture de son propre poste de travail (c.-à-d. ordinateur portable, Internet, téléphone, scanner/imprimante, etc.) et doit avoir accès à une connexion Internet fiable ;
- c. toutes les dépenses doivent être anticipées et prises en compte dans les honoraires professionnels.

VI.2. CRITÈRES DE SELECTION DES OFFRES

À la suite de l'avis de diffusion, le/la consultant (e) qualifié (e) devra soumettre des propositions techniques et financières. En conséquence ; le/la consultant (e) sera évalué (e) en fonction de l'analyse cumulative selon le scénario suivant :

- Pertinent /conforme/ acceptable, et
- Ayant obtenu le score le plus élevé d'un ensemble prédéterminé de critères spécifiques à la sollicitation.

À cet égard, le poids respectif des propositions est le suivant :

- c. Le poids des critères techniques est de 70 %
- d. Le poids des critères financiers est de 30 %

VI.3. ÉTAPES DE PAIEMENT ET APPROBATION

Le/ la consultant(e) qualifié(e) reçoit ses frais de service sur la certification des tâches accomplies de façon satisfaisante, conformément au calendrier de paiement suivant :

Tranche de Paiement/ Période	Livrables ou documents dus	Approbation	Pourcentage de Paiement
1ère tranche	Un rapport de cadrage à la suite de la rencontre de démarrage.	PNUD	20%
2ème tranche	Un document provisoire accepté prenant en compte les différents livrables ci – dessus énumérés et animer une séance de restitution avec les principales parties prenantes	PNUD	50%
3ème tranche	La version définitive acceptée du document prenant en compte les amendements et suggestions des parties prenantes issus d'atelier de restitution et après intégration des suggestions et recommandations du BUNEE.	PNUD	30%

VI. CONDITIONS DE SOUMISSION

Le/la consultant (e) intéressé(e) par cette offre devra produire une proposition technique détaillant sa compréhension par rapport aux éléments des TDR en indiquant : les méthodes proposées, les sources et procédures de collecte des données. La proposition technique devra inclure un programme détaillé des tâches, activités, prestations et un calendrier de la mission. La proposition technique sera accompagnée d'une offre financière prenant en compte les différents éléments de coût (honoraires ; déplacements ; communication ; secrétariat...).

NOTA BENE :

Seuls les candidats qui détiennent les qualifications professionnelles et techniques mentionnées ci-dessus seront présélectionnés et contactés.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.



Annexe 2

CADRE DE LA PROPOSITION FINANCIERE

Objet : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL NATIONAL POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET EBA FEM

N°	DESIGNATION	UNITE	Q-TE	PRIX UNIT.	PRIX TOTAL
3	HONORAIRES				
3.1	Honoraire Consultant				
4	LOGISTIQUE ET FRAIS DIVERS				
4.1	Redaction, reproduction de rapports				
4.2				
	Sous-Total B				
Montant Total HT/HD					
Montant TVA (18%)					
Montant Total TTC					